Code action: T2.3

Nom action : Promouvoir et accompagner une opération pilote de mise en place de Plans de Déplacement Etablissement auprès de collèges

Contexte action : Comme tous les établissements d'enseignement, les collèges sont des structures provoquant de nombreux déplacements motorisés, souvent à de mêmes horaires et, du fait de la carte scolaire, sur des distances parfois relativement courtes et donc nettement plus polluants (le premier kilomètre étant plus polluant que les suivants).

De plus, le nombre important de voitures sur un lieu restreint pose également des problèmes de sécurité routière.

Enfin, en tant qu'établissement d'enseignement et d'éducation à la citoyenneté, les collèges sont également un lieu idéal pour sensibiliser élèves et parents aux bonnes pratiques en matière de déplacement.

Ainsi, la communauté de communes du Pays du Grésivaudan souhaite accompagner une opération pilote de PDES dans ses collèges. Cette opération viendrait en complément de l'offre déjà proposée aux entreprises et administrations (PDE et PDIE).